



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIXIS 2013

***Les actionnaires spoliés,
les salariés BPCE sacrifiés !***

Déclaration UNSA lue par Sylvie LIZIARD à l'Assemblée générale de Natixis du 21 mai 2013 à l'occasion des questions orales posées par les actionnaires à François Pérol.

" Bonjour,

Je me présente, je suis Sylvie LIZIARD. Je suis salariée en Caisse d'Épargne et petite actionnaire de Natixis. Je vais vous faire lecture de quelques lignes au nom de milliers de mes collègues adhérents à l'UNSA et d'autres aussi.

Natixis fut créée en 2006. Depuis cette date, les actionnaires de notre filiale, au travers des deux groupes mutualistes Banques Populaires et Caisses d'Épargne via BPCE à hauteur de 72%, n'ont eu cesse de porter secours au véhicule coté du groupe. Depuis cette date, les petits porteurs ont été floués. Depuis cette date, les salariés du groupe BPCE paient un lourd tribut de l'opération Natixis !

Depuis 2006, combien de fois a-t-il fallu sauver le soldat Natixis ? Certes, le véhicule côté en bourse du Groupe a été plombé en 2008 par la crise de liquidités. Mais il fut aussi et surtout fragilisé par des opérations de Trading sur produits dérivés, pour compte propre et non au service de l'économie via ses clients. Tout cela eut pour conséquence la constitution d'un portefeuille d'actifs toxiques pour près de 35 milliards d'euros !

Les premières victimes furent les petits actionnaires. L'action Natixis achetée, 19,55 € à l'automne 2006, plongeât sous le seuil historiquement bas de 1 € en mars 2009 ! Aujourd'hui, si le cours a repris quelques couleurs, il reste très bas à 3,50 €... Jamais ces dizaines de milliers de petits actionnaires ne rentreront dans leur argent. Et dire que l'on a volontiers incité à prendre des fonds sur les Livrets A et soldé des PEL pour souscrire des actions Natixis !

Les autres victimes sont les salariés du Groupe. Les salariés de Natixis qui, après avoir connu deux plans sociaux, sont ballotés par de multiples réorganisations, des charges de travail qui augmentent, et leur avenir qui reste incertain.

Les salariés des Banques Populaires et Caisses d'Épargne qui ont dû subir une crise d'austérité sans précédent dans le Groupe BPCE, avec une série de conséquences financières :

- *plus de dividendes servis par BPCE SA aux Banques et Caisses régionales ;*
- *les dépréciations en cascade de la valorisation du groupe ;*
- *les remontées de fond répétées des banques et Caisses régionales vers BPCE SA ;*
- *la politique sociale et salariale d'austérité qui a entraîné une « fonte des effectifs » et une perte de pouvoir d'achat récurrente.*

Si aujourd'hui les médias ne font plus de Natixis leurs gros titres, la saga Natixis et ses conséquences continuent !

Le 17 février dernier, la presse annonce le prochain engagement d'une opération touchant Natixis et codée YANNE, présentée abusivement comme une banale simplification des structures du Groupe. Il s'avère que le coût de YANNE, soit 12,1 Mds€, sera intégralement supporté par nos deux réseaux mutualistes ! Et par magie financière, aucune moins value ne sera enregistrée... Pour les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, le montage de cette opération s'avère être un véritable holdup :

- *la valeur des titres BPCE-SA ne tient pas compte des dépréciations comptabilisées ces dernières années.*
- *les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne rachètent les CCI sans même tenir compte de la décote de 20% appliquée en 2006 au motif d'illiquidité.*
- *L'approche comptable et la méthode de valorisation retenues apparaissent pour le moins contestables car les organismes ayant mené les travaux de valorisation aboutissent curieusement tous à un montant global de 12 Mds€ bien qu'ayant utilisé des méthodes différentes et retenu des critères distincts.*

A l'évidence, l'opération YANNE, qui consiste en un rachat des CCI, se fait principalement dans l'intérêt et à l'avantage exclusif de Natixis au détriment des Banques et Caisses régionales. Celles-ci vont être pénalisées financièrement pour réaliser cette opération, notamment par un impact négatif sur leurs fonds propres ainsi que sur le compte de résultat.

Les exigences de rentabilité qui en découlent auront forcément une répercussion toujours plus négative sur les conditions de travail, donc sur la santé physique et mentale des salariés. Nous ne voulons pas être le France Télécom des années 2015 !

Le sauvetage du soldat Natixis, pour le rendre encore plus présentable au regard de ses actionnaires, des marchés, des autorités de tutelle, des analystes ou commentateurs ne doit en aucun cas se faire au détriment des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, ni de leurs salariés !

NOUS, REPRÉSENTANTS UNSA DES SALARIÉS, ESTIMONS QUE, DEPUIS LA CRÉATION DE NATIXIS EN 2006, LES INTÉRÊTS DE NOS ENTREPRISES, LES INTÉRÊTS DES SOCIÉTAIRES ET LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS N'ONT PAS ÉTÉ SUFFISAMMENT DÉFENDUS.

NOUS EXIGEONS QUE FRANÇOIS PÉROL ET LES DIRIGEANTS DU GROUPE CESSENT DE FRAGILISER AINSI NOS ENTREPRISES. AUJOURD'HUI, ILS SÈMENT LE DOUTE SUR LA PÉRENNITÉ DE MILLIERS D'EMPLOIS.

Je vous remercie pour votre attention. "

Sylvie LIZIARD

Secrétaire générale

Syndicat Unifié-UNSA Caisses d'Épargne